

L'autre «AAA»

La Chambre de Commerce présente son plan Ambition, Anticipation, Assainissement



Le document aborde non seulement des revendications économiques, mais aussi politiques notamment en matière de vote des étrangers

Photo: Didier Sylvestre

LUXEMBOURG
CATHERINE KURZAWA

«Le Luxembourg a toujours son triple A mais il doit tout faire pour le conserver»

PIERRE GRAMEGNA, Directeur général de la Chambre de Commerce

En pleine formation gouvernementale, la sortie du bulletin économique de la Chambre de Commerce prend une toute autre tournure. Ce quinzième numéro comporte en effet une ribambelle de recommandations, adressées au formateur Xavier Bettel. Le constat de départ est simple: «Le Luxembourg a toujours son triple A mais il doit tout faire pour le conserver», relève le directeur général Pierre Gramagna. Pour y parvenir, la Chambre de Commerce propose donc son «AAA». A comme ambition, celle que le Luxembourg reste attractif pour les entreprises. A comme anticipation, à savoir diversifier l'économie, se préparer aux changements règlementaires et résoudre le déficit démocratique. Le troisième A est celui de l'assainissement, tant dans les finances publiques que dans le système éducatif.

Des épées de Damoclès à décrocher urgemment

La Chambre de Commerce propose une action en deux temps, avec d'abord l'instauration d'un plan d'urgence de sortie de crise. L'organisation y appelle à relancer la croissance via un plan de compétitivité. «Faire mieux avec moins», telle est la devise clamée par l'économiste en chef Carlo Thelen. Ce dernier suggère également de se tourner davantage vers les niches de compétences, notamment dans les technologies de l'information et de la communication et celles de la santé. Il importe aussi d'assainir les finances publiques, qui «vont être affectées par la perte des recettes TVA sur le commerce électronique», relève Carlo Thelen. Il pointe du doigt une autre épée de Damoclès: la hausse des dépenses pour les bourses d'études. Tout cela mène naturellement aux dossiers de l'éducation et de l'emploi, pour lesquels les recommandations pleuvent, comme la création de deux filières linguistiques parallèles, français et allemand, mais aussi une réflexion sur l'enseignement de l'anglais, «qui démarre trop tardivement.» En matière d'emploi, la

Chambre de Commerce ne manque pas d'idées, avec entre autres la création d'un système d'aide à la création d'entreprises, pour positionner le travail indépendant en tant que piste de solution au chômage. Dernier chapitre au plan d'urgence, c'est celui de l'offre en logements. «Beaucoup de mesures ont déjà été prises mais elles ne sont pas appliquées, comme la taxation des logements inoccupés», relève Carlo Thelen. Il recommande de créer un «chèque logement», mais aussi de construire davantage de logements locatifs sociaux et d'ouvrir ce marché aux promoteurs et aux groupes privés.

Agir aussi à long terme

Dans un deuxième temps, la Chambre de Commerce inscrit aussi ses priorités, à commencer par la sécurité et la cohésion sociale, qu'elle appelle à pérenniser. Au registre du vivre-ensemble, soulignons entre autres l'instauration du droit de vote aux étrangers, précédé de celle d'un droit de vote virtuel. «Il s'agirait d'observation et d'expérimentation», ajoute Pierre Gramagna. Il appelle également à revoir à la baisse les critères d'obtention de la nationalité luxembourgeoise, tant pour la connaissance de la langue que pour la durée de résidence. Pour compléter son bulletin, la Chambre de Commerce émet aussi quelques souhaits en matière environnementale, et sur la promotion du Luxembourg à l'international.

Dans son intervention, Pierre Gramagna n'a pas manqué de souligner la discrétion de mise au sein de la Chambre de Commerce, jusqu'à présent. Mais désormais, il estime que «le cadre juridique et réglementaire est important pour l'économie du pays.» Reste donc à voir si ses recommandations se transformeront en mesures. ●



À PROPOS DE L'ORGANISATION

Représentant économique majeur

La Chambre de Commerce regroupe tous les secteurs économiques du Luxembourg, à l'exception de l'artisanat et de l'agriculture. Au total, elle compte 50.000 ressortissants, qui représentent 75% de l'emploi salarié et 80% du PIB du pays. L'organisation a aussi 25 membres élus pour un mandat de cinq ans. Dans son bulletin économique «Actualité et tendances» paru en novembre, la Chambre de Commerce émet une quarantaine de recommandations au gouvernement en gestation. Celles-ci sont disponibles sur son site internet.

www.cc.lu